

Strasbourg, le 14 février 2025

Inauguration du véhicule de dépistage de la tuberculose

Lundi le 24 mars 2025 à 14h30

Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace, et Christelle Ratignier-Carbonneil, directrice générale de l'ARS Grand Est, inaugurent le nouveau véhicule de dépistage de la tuberculose.

L'inauguration de ce nouveau véhicule fait partie de l'objectif de la Collectivité européenne d'Alsace de poursuivre ses missions de santé publique, en particulier dans la lutte contre la tuberculose, tout en développant de nouvelles actions de promotion de la santé de proximité.

La mission de lutte contre la tuberculose

La Collectivité Européenne d'Alsace joue un rôle clé dans la lutte contre la tuberculose sur son territoire. Depuis la fin des années 1990, elle gère un Centre de lutte antituberculeuse (CLAT) dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Cette mission continue de contribuer à maîtriser l'incidence de la tuberculose, faisant de la Collectivité Européenne d'Alsace l'acteur principal dans ce domaine en Alsace et dans les zones limitrophes.

En 2024, 168 cas de tuberculose ont été déclarés dans la région, avec 8 147 consultations infirmières et 3 035 consultations médicales réalisées. Le dépistage s'effectue par des tests, des entretiens infirmiers, des consultations médicales et des radiographies pulmonaires.

Le CLAT Alsace est habilité par l'Agence régionale de Santé (ARS) pour mener ces actions, avec un financement via le Fonds d'intervention régional (FIR). En 2024, l'ARS a accordé une subvention de fonctionnement de 1 974 848 € pour soutenir ces activités.

Le CLAT Alsace s'adresse à l'ensemble de la population, en particulier aux groupes vulnérables. Il adapte ses actions et les dirige vers les publics les plus exposés à la tuberculose et vers les publics les plus éloignés du système de soins, notamment les personnes en grande précarité et les migrants.

L'équipe dédiée au territoire alsacien comprend diverses compétences, dont des médecins, infirmiers, assistantes sociales, et secrétaires médico-sociales, travaillant en étroite collaboration pour atteindre les publics les plus exposés à la tuberculose.

Le véhicule de dépistage

a) Son activité

Depuis 1997, la Collectivité Européenne d'Alsace dispose d'une Unité Mobile de Dépistage (UMD), un véhicule équipé de matériel radiologique permettant d'effectuer des dépistages en dehors des structures de santé, favorisant ainsi la couverture de l'ensemble du territoire alsacien.

Les données des années 2023 et 2024 montrent les résultats suivants :

- **2023** : 71 sorties, 297 heures d'utilisation, 2 477 radiographies réalisées, 1 827 tests IDR.
- **2024** : 59 sorties, 205 heures d'utilisation, 1 928 radiographies réalisées.

Le CLAT Alsace a établi un réseau de partenaires locaux, permettant de proposer des dépistages dans plus de 30 structures, notamment des maisons de retraite, des centres de rééducation, des établissements scolaires, des prisons, des entreprises et des foyers d'hébergement.

En cas de déclaration de tuberculose, le véhicule de dépistage permet de se déplacer vers les populations à risque pour effectuer les dépistages nécessaires, en particulier via des radiographies thoraciques.

b) Le nouveau véhicule

L'ancien camion de dépistage, dont les équipements étaient devenus obsolètes, ne répondait plus aux exigences environnementales, notamment celles relatives aux zones à faibles émissions (ZFE) et à la vignette Crit'Air.

En réponse à ces limitations, la Collectivité européenne d'Alsace a lancé un projet de renouvellement du véhicule. Les services PVBR (Parc Véhicules et Bacs Rhénan) et le service Prévention Santé de la Collectivité européenne d'Alsace ont collaboré étroitement pour concevoir et acquérir un nouveau véhicule.

Le financement du projet s'est réparti comme suit :

- **Tracteur** : 110 343,46 € (CeA)
- **Matériel radiologique** : 104 880 € (ARS)
- **Cellule sanitaire** : 361 174,80 € (ARS)
- **Coût total de la nouvelle UMD** : **576 398 €.**

Ce nouveau véhicule, construit par la société TOUTENKAMION, est plus spacieux et mieux équipé pour recevoir le public. Il comporte trois espaces distincts : une zone d'accueil, une salle de consultation, et une zone radiologique. Il permet également une plus grande autonomie, avec un équipement intégré comprenant un point d'eau, un frigo, une connexion 4G/5G et une motorisation au colza, ce qui le rend plus respectueux de l'environnement.

Ce renouvellement constitue un véritable atout pour renforcer les capacités de dépistage de la tuberculose et améliorer l'accueil et la prise en charge des publics vulnérables.

Un nouvel outil au service du Plan santé Alsace

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace a développé un service Prévention Santé composé de trois unités opérationnelles :

- La lutte contre la tuberculose : le CLAT Alsace,
- L'équipe mobile santé précarité,
- La vaccination, avec une action majeure comme le portage de la campagne de vaccination contre le papillomavirus (HPV) dans les collèges.

Ce nouveau véhicule viendra compléter la mission de lutte contre la tuberculose et sera un outil essentiel pour soutenir les actions de santé publique. Dans le cadre du Plan santé Alsace, il permettra de :

- Offrir des actions de prévention pour tous, à tous les âges de la vie,
- Répondre aux besoins des territoires et des habitants en matière d'accès aux soins.

Un choix a été fait concernant l'habillage extérieur du véhicule qui est désormais siglé « service Prévention Santé » plutôt que d'être uniquement destiné à la lutte contre la tuberculose. Ce choix montre la volonté d'élargir l'utilisation du véhicule à d'autres missions. Le nouveau camion assurera ainsi une continuité des actions du CLAT Alsace, tout en permettant le développement de nouvelles initiatives en santé publique et en promotion de la santé, telles que :

- Des actions collectives d'éducation et de promotion à la santé ;
- Des actions de vaccination ;
- L'accueil de partenaires pour des actions conjointes, comme les bilans de santé en collaboration avec la MGEN et la CPAM

Contacts presse

Collectivité européenne d'Alsace - Sylvie Mertz - sylvie.mertz@alsace.eu
ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr